

AMICALE PÉTANQUE CLAIRVALIENNE

10 HEURES TRIPLETTES MIXTES

SAMEDI 18 JUILLET 2020

Le Parterre Boulodrome, 39130 Clairvaux les Lacs

Engagement : 90€

Inscriptions + repas compris non dissociables
LIMITÉE A 48 EQUIPES (HOMOGENE OU NON).

DEBUT DES PARTIES 8H00.

6 POULES DE 8 : 7 PARTIES

DOTATION BASEE SUR 48 EQUIPES :

DOTATION : 12 € PAR PARTIE GAGNEE.
LES 7 PARTIES TERMINEES.

LES 4 EQUIPES QUI FINISSENT (1 A 4) JOUERONT :

½ FINALE DU A : 120€
FINALE DU A : 240€

LES 4 EQUIPES QUI FINISSENT (5 A8) JOUERONT :

½ FINALE DE B : 60€
FINALE DU B : 120€

LES 4 EQUIPES QUI FINISSENT (9 A12) JOUERONT :

½ FINALE DU C : 40€
FINALE DU C : 80€

REGLEMENT DES 10 HEURES :

Les parties se joueront au temps 50 minutes ou 13 points.

Le classement se fera par attribution de points :

2 points victoire

1 point pour un nul

0 point pour une défaite.

Départage des ex-aequo :

1/ parties Gagnées

2/Goal-average

3/Scores positifs

4/ En cas d'égalité parfaite (tirage au sort).

Pour le restant application du règlement de FFPJP

L'inscription et règlement devront être envoyé par courrier à l'attention de L'APC
chez Stéphane Jarjat 15 rue de la résistance 39130 Clairvaux Les Lacs au plus tard
le 30 juin 2020.

